



FICHE SIGNALÉTIQUE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

Nom du produit : SPORT-FIX QUICK TACK Adhésif rapide pour tapis

Utilisation: Adhésif PC1.

Fournisseur

EnviroStik Ltd,
Airfield Industrial Estate Hixon
Stafford
ST18 OPF
Angleterre
+44 (0) 1889 271751

Tel :

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : +44 (0) 1889 271751

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification sous CHIP : Xn : R20 ; Xi : R36/37/38 ; Xn : R40 ; Sens. : R42/43 ; Xn : R48/20 ;

Classification sous CHIP : Cancérogène2 : H351 ; Irritation Oculaire. 2 : H319 ; Sensibilisation respiratoire1 : H334 ; Irritation cutanée.2 : H315 ; sensibilisation cutanée1 : H317 ; STOT RE 2 : H373 ; STOT SE 2 : H371 ; - : EUH204

Effets indésirables les plus importants :

Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Preuve limitée d'un effet cancérigène. Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

Nocif : Danger d'effets graves pour la santé sous une exposition prolongée par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage sous CLP :

Mentions de danger : H315 : Provoque une irritation de la peau.

H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

H334 : Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

H351 : Susceptible de causer un cancer.

H371 : Peut causer des dommages aux organes.

H373 : Peut causer des dommages aux organes sous une exposition prolongée ou répétée.

EUH204 : Contient des isocyanates. Peut déclencher une réaction allergique.

Signalement : DANGER

Pictogrammes de danger : GHS07 : Signe d'exclamation GHS08 : Risque pour la santé



Conseils de prudence :

P260 : Ne pas respirer les poussières.

P304 + 341 : EN CAS D'INHALATION : Si elle respire difficilement, emmener la personne souffrante à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + 351 + 338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En présence de lentilles de contact, si c'est facile à faire, les retirer. Continuer le rinçage.

P308 + 313: En cas d'exposition ou de difficultés : Demander une assistance médicale.

P309 + 311: En cas d'exposition ou de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éléments d'étiquetage sous CHIP :



Symboles de danger : Nocif.

Énoncés de risque :

R20 : Nocif par inhalation.

R36 / 37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R40 : Preuve limitée d'un effet cancérigène.

R42 / 43 : Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

R48 / 20 : Nocif : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Énoncés de sécurité :

S23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S36 / 37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette dans la mesure du possible).

S63 : En cas d'accident par inhalation, emmener la personne souffrante à l'air frais et la maintenir au repos.

Énoncés de précaution : Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

Peut devenir inflammable durant l'utilisation.

2.3. Autres dangers

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT

Section 3 : Composition et information sur les ingrédients

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux :

DIPHENYLMETHANE-4,4'-DI-ISOCYANATE

- Numéro (s) enregistré (s) REACH: 01-2119457014-47-0000

EINECS 202-966-0

CAS 101-68-8

CHIP Classification Xn: R20; Xi: R36 / 37/38; Xn: R40; Sens: R42 / 43; Xn: R48 / 20

Classification CLP - Cancérogène 2: H351; Toxique aiguë. 4: H332; Irritation Oculaire 2: H319;

STOT SE 3: H335; Irritation de la Peau 2: H315; Sensibilisation respiratoire1: H334;

Sensibilisation cutanée 1: H317; STOT SE 2: H371; STOT RE 2: H373

Pourcentage de 30 à 50%

DICHLOROMÉTHANE

- Numéro (s) enregistré (s) REACH: 01-2119480404-41- EINECS 200-838-9

CAS 75-09-2

Classification CHI Xn: R40

Classification CLP Cancérogène 2: H351

Pourcentage 10-30%

ACÉTATE D'ÉTHYLE

- Numéro (s) enregistré (s) REACH: 01-2119475103-46

EINECS 205-500-4

CAS 141-78-6

Classification CHIP F: R11; Xi: R36; -: R66; -: R67

Classification CLP liquide inflammable 2: H225; Irritation Oculaire 2: H319; STOT SE 3: H336; -

: EUH066

Pourcentage 10-30%

Section 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- **en cas de contact avec la peau** : Retirer immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, à moins qu'ils ne soient collés à la peau. Retirer les excès de produit sur la peau à l'aide d'une serviette en papier. Rincer abondamment à l'aide de savon et d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

- **en cas de contact avec les yeux** : Rincer les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

- **en cas d'ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si le sujet est conscient, lui faire boire un demi litre d'eau immédiatement. Consulter un médecin.



- **en cas d'inhalation** : Éloigner le sujet du lieu d'exposition tout en assurant votre propre sécurité. Si la récupération n'est pas rapide, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, immédiats et secondaires

Contact avec la peau : Possibilité d'irritation et d'apparition de rougeurs sur la zone de contact.

Contact avec les yeux : Possibilité d'irritation et d'apparition de rougeurs. Les yeux peuvent pleurer abondamment.

Ingestion : Possibilité de douleur et d'apparition de rougeurs dans la bouche et la gorge. Des nausées et des douleurs à l'estomac peuvent survenir, éventuellement accompagnées de vomissements.

Inhalation : Peut provoquer une irritation de la gorge et des voies respiratoires ainsi qu'une sensation d'étouffement dans la poitrine. L'apparition des symptômes peut être retardée.

Effets secondaires / immédiats : On peut s'attendre à des effets immédiats même après une exposition de courte durée.

4.3. Indication de tout soin médical immédiat et traitement spécifique requis

Traitement immédiat / spécifique : Prévoir à portée de main un équipement pour rincer abondamment les yeux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Mousse d'alcool ou de polymère. Gaz carbonique. Poudre chimique sèche. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition : Hautement inflammable. En combustion émet des fumées toxiques. Forme un mélange explosif d'air vapeur. La vapeur peut parcourir une distance considérable jusqu'à la source d'allumage et provoquer un rétro-éclair.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles : Reportez-vous à la section 8 de la fiche signalétique pour les détails de protection personnelle.

En cas d'intervention en extérieur, ne pas aller à l'encontre du vent. En cas d'intervention en extérieur, maintenir les passants contre le vent et les éloigner du point de danger. Marquer la zone contaminée avec des panneaux et interdire l'accès au personnel non autorisé.

Tourner les conteneurs qui fuient vers le haut pour empêcher la fuite du liquide.

6.2. Précautions environnementales

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention. Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Absorption avec de la terre sèche ou du sable.

Transférer dans un récipient de récupération étanche et étiqueté pour permettre l'élimination suivant une méthode appropriée. Ne pas utiliser d'équipement de nettoyage qui pourrait produire une étincelle.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Reportez-vous à la section 8 de la fiche signalétique.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conditions de manipulation : Éviter tout contact direct avec la substance. S'assurer que la zone soit suffisamment ventilée. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter la formation ou la propagation de vapeur dans l'air. Ne pas fumer. Utiliser des outils qui ne provoquent pas d'étincelles.

7.2. Conditions de stockage sécurisé, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient bien fermé. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. S'assurer que l'éclairage et l'équipement électrique ne soient pas source d'inflammation.

Emballage approprié : À conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

7.3. Usage(s) spécifique (s)

Usage spécifique : Colle.

Section 8 : Contrôles d'exposition et de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition au lieu de travail:

VEMP 8 heures 0,02 mg / m³

STEL 15 min. 0.07mg / m³

Ingredients dangereux :

DIPHENYLMETHANE-4,4'-DI-ISOCYANATE

VEMP 8 heures 0,02 mg / m³

STEL 15 min. 0.07mg / m³

DICHLOROMETHANE

VEMP 8 heures 350 mg / m³
 STEL 15 min. 1060 mg / m³

ETHYL ACETATE

VEMP 8 heures 200 ppm
 STEL 15 min. 400 ppm

Valeurs DNEL / PNEC

DNEL / PNEC Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles d'exposition

Mesures d'aménagement : Assurez-vous que la zone soit suffisamment ventilée. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Assurez-vous que l'éclairage et l'équipement électrique ne soient pas source d'inflammation.

Protection respiratoire : Si les niveaux d'exposition sont susceptibles d'être dépassés, utiliser un masque complet équipé d'un filtre organique AXP3 pour des expositions à court terme à faible niveau. Pour les expositions à long terme ou à haut niveau, un appareil de protection respiratoire comprimé devrait être utilisé.

Protection des mains : Utiliser des gants de protection imperméables. Éviter le contact avec la peau. Pour une exposition répétée, utiliser des gants chimiques Viton ou 4H. Pour une faible exposition, utiliser des gants nitrile. L'utilisateur a le devoir légal d'effectuer une évaluation de risque COSHH pour déterminer le gant adéquat.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection. S'assurer d'avoir de l'eau à porter de main pour rincer les yeux en cas de besoin.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection imperméables.

Protection de l'environnement : Pas de conditions particulières

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat :	Liquide
Couleur :	Aucune
Odeur :	Odeur caractéristique
Rapidité d'évaporation :	Rapide
Oxydation :	Pas d'oxydation (sous les critères CEE)
Solubilité à l'eau :	Réagit à l'eau
Viscosité :	Visqueux
Point - intervalle d'ébullition °C :	77

Auto-inflammabilité °C :	460
--------------------------	-----

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de transport ou de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales. Stable à température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse ne peut se produire sous des conditions de transport ou de stockage normales.

Une décomposition peut se produire lors de l'exposition aux conditions ou aux matériaux énumérés ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur. Surfaces chaudes. Sources d'allumage. Flamme.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Emet des fumées toxiques en cas de combustion.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Information sur l'effet toxicologique

Ingrédients dangereux :

DIPHENYLMETHANE-4,4'-DI-ISOCYANATE

Voie	Espèce	Test	Valeur	Unités
ORALE	SOURIS	DL50	2200	mg/kg
ORALE	RAT	DL50	9200	mg/kg

DICHLOROMETHANE

ORALE	SOURIS	DL 50	4770	mg/kg
ORALE	RAT	DL 50	5350	mg/kg

SOUS CUTANEE	MUS	DL 50	6460	mg/kg
--------------	-----	-------	------	-------

ETHYL ACETATE

ORALE	SOURIS	DL 50	4100	mg/kg
ORALE	RAT	DL 50	5620	mg/kg
SOUS CUTANEE	RAT	DLM	5	gm/kg

Effet relevant pour le mélange :

Effet	Voie	Base
Toxicité aiguë (nocive)	INH	Danger calculé
Irritation	OPTIQUE INH CUTANÉE	Danger calculé
Sensibilisation	INH CUTANÉE	Danger calculé
Toxicité sous doses répétées	INH	Danger calculé

Symptômes / voies d'exposition

Contact avec la peau : Possibilité d'irritation et d'apparition de rougeurs sur la zone de contact.

Contact avec les yeux : Possibilité d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent pleurer abondamment.

Ingestion : Possibilité de douleur et d'apparition de rougeurs dans la bouche et la gorge. Possibilité de vomissements.

Inhalation : Peut provoquer une irritation de la gorge et des voies respiratoires ainsi qu'une sensation d'étouffement dans la poitrine. L'apparition des symptômes peut être retardée.

Effets secondaires / immédiats : On peut s'attendre à des effets immédiats même après une exposition de courte durée.

Informations supplémentaires : Aucune.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Biodégradable en partie.

12.3. Potentiel bio accumulatif

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Volatile.

12.5. Résultats de l'évaluation des substances PBT et vPvB



Identification PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme une substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes : Non répertorié

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Déchets humides : Organiser la collecte par une entreprise d'élimination des déchets autorisée.

Élimination des emballages : Organiser la collecte par une entreprise d'élimination des déchets autorisée.

NB : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence d'une réglementation régionale ou nationale concernant l'élimination.

Section 14 : Informations sur le transport

14.1. Numéro ONU

Numéro ONU : UN2810

14.2. Nom d'expédition propre de l'ONU

Nom d'expédition : LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.O.S. (DICHLOROMÉTHANE)

14.3. Classe (s) de danger pour le transport

Classe de transport : 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5. Risques pour l'environnement

Risques pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières : Aucune précaution particulière

Code du tunnel : E

Catégorie de transport : 2

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, santé et environnement

Ce produit est classé comme mélange. Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques lors de l'utilisation de ce produit. Les

personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de problèmes de peau devraient éviter tout contact, y compris le contact cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans des conditions de mauvaise ventilation à moins qu'un masque de protection avec un filtre à gaz approprié (c'est-à-dire le type A1 selon la norme EN 14387) soit utilisé. Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux réglementations CHIP qui met en œuvre deux [1] directives de la Communauté européenne : La Directive sur les Substances Dangereuses (directive DSD EU 67/548 / EEC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission, en utilisant les informations de sécurité actuelles fournies par les distributeurs des composants. Cette notice peut contenir des informations inappropriées dans des conditions particulières d'utilisation.

Énoncés utilisés dans les sections 2 et 3:

EUH066 : Une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou craquelures de la peau.

EUH204 : Contient des isocyanates. Peut déclencher une réaction allergique.

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 : Provoque une irritation de la peau.

H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

H335 : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

H336 : Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

H351 : Susceptible de causer un cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger >.

H371 : Peut causer des dommages aux organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus>< indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H373 : Peut causer des dommages aux organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> sous une exposition prolongée ou répétée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

R 11 : Hautement inflammable

R20 : Nocif par inhalation.

R36 / 37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36 : Irritant pour les yeux.



R40 : Preuve limitée d'un effet cancérigène.

R42 / 43 : Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

R48 / 20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R66 : Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.

R67 : Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

Avertissement légal :

Ce produit doit être utilisé conformément aux directives de EnviroStik Ltd. Pour plus d'informations, consultez la fiche technique d'application.

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement comme mode d'emploi. La société ne peut être tenue pour responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.